

quemment au jour que la fierté, le caractère et l'énergie." M. Gérin arrive à cette conclusion en s'appuyant sur des faits particuliers. Il a grandi dans un milieu aisé, où les enfants sont pomponnés : conclusion : tous les petits Canadiens-français sont élevés sous la jupe de la maman ; il a vu un tout jeune enfant anglais faire des efforts pour monter une bicyclette : conclusion : la hardiesse, la confiance en soi-même, voilà la note dominante de l'éducation anglaise ; le juge D. (un Anglais, bien entendu) supporte avec patience les espiègleries de son bébé qui entre sans façon dans le bureau de son père) conclusion : les petits Anglais sont élevés sans contraintes, leurs parents ne cherchent pas à réprimer inconsidérément chez eux l'exubérance native ; enfin, M. Gérin d'une nature délicate, doué d'un esprit profondément méditatif, aimant la retraite, les choses sérieuses dès ses plus tendres années, a conservé un souvenir peu agréable de son temps de collégien : de là une condamnation formelle du régime communautaire, qui offre certainement des inconvénients mais qui a aussi son bon, son excellent côté. A chacun de ces faits particuliers, nous pourrions opposer des centaines de faits similaires, en faveur de nos compatriotes. Certes, les Canadiens-français ne sont pas sans défauts, ils peuvent aussi emprunter beaucoup aux Anglais en matière d'éducation, mais malgré cela, nous ne pouvons accepter la conclusion de M. Gérin : que dans la province de Québec " le quémandage, la mollesse physique et morale, le pessimisme s'évalent beaucoup plus fréquemment au jour que la fierté, le caractère et l'énergie."

Non, certes, cela n'est point. Et nous invitons le fils de l'auteur aimé de Jean Rivard à jeter un regard en arrière dans cette histoire des Canadiens-français que son oncle, M. Sulte, a écrite dans un temps où la manie anglaise n'était pas rigoureusement de mode. Il constatera que le petit peuple de 60,000 pauvres colons est devenu, après une période de cent et quelques années, une nation parfaitement autonome de 2,000,000 d'individus assez fiers, assez vigoureux et assez énergiques pour avoir su conserver leur langue, leur religion, leurs lois ; défricher et coloniser des régions aussi grandes que la France entière, et pourquoi ne pas le dire : repousser pacifiquement et poliment les colons Anglais qui s'étaient emparés des vastes Cantons de l'Est. Notons encore que le commerce de gros à Québec est presque exclusivement aux mains des Canadiens-français ; à Montréal, le haut commerce, qui était, il y a à peine cinquante ans, l'apanage exclusif de l'Anglais, est maintenant abordé par un très grand nombre de nos nationaux. Il en est de même des manufactures, scieries, chemins de fer dans le reste de la province.

Sachons reconnaître nos défauts, empruntons aux nations qui nous entourent ce qui nous manque, mais restons ce que nous sommes : un peuple vaillant et généreux qui se souvient de ses origines françaises et qui préfère les défauts du système communautaire aux vices de l'individualisme.

En terminant, nous soumettons à M. Gérin, qui comme son maître M. Demolins ne rêve qu'aux Anglo-Saxons, cette terrible parole de M. Rocheblave, l'une des plus fortes têtes de l'Université de Paris : " L'individualisme à outrance n'est que le masque de l'égoïsme le plus étroit, et l'égoïsme est l'ennemi de tout perfectionnement social ".

C.-J. MAGNAN.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

#### I.—NOMINATIONS

##### *Nominations de commissaires d'écoles*

Il a plu à son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 15 novembre dernier (1897), de faire les nominations suivantes, savoir :

Huntingdon, Saint-Romain-d'Henningford : Révd M. François-Xavier Goyette, en remplacement du Révd Jean-A. Ducharme, qui a quitté cette paroisse.

Saguenay, Rivière-aux-Canards : M. Flavien Bouliane, en remplacement de M. Gabriel Bouliane, absent de la municipalité.

Témiscouata : M. Hubert Morin, en remplacement de M. J.-A. Lavigne, démissionnaire.